

# COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Vendredi 4 septembre 2009 à partir de 10 H 00

Salle Lauragais

## 10 h 00 AFFAIRE N°1 : Dossier 09/1067

**Création d'un supermarché à l'enseigne « INTERMARCHE » à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS**

- Surface de vente à créer : 2.173 m<sup>2</sup>

**Demandsurs** : SAS IROLY (Mme LOISEAU-NOYERS) en qualité d'exploitante  
et SARL JOSYPHANE (Mme LOISEAU-NOYERS) en qualité de propriétaire

## 10 h 15 AFFAIRE N°2 : Dossier 09/1068

**Création de deux magasins spécialisés en cycles/loisirs et en équipement électroménager dans un ensemble commercial, ZA du Bazert à GOURDAN POLIGNAN**

- Surface de vente à créer : 350 m<sup>2</sup> (cycles/loisirs)
- Surface de vente à créer : 350 m<sup>2</sup> (électroménager)

**Demandeur** : SCI LES PORTES DU VAL D'ARAN (M. VOUTERS) en qualité de promoteur

## 10 h 25 AFFAIRE N°3 : Dossier 09/1069

**Création de deux magasins spécialisés dans l'équipement de la personne dans un ensemble commercial, ZA du Bazert à GOURDAN POLIGNAN**

- Surface de vente à créer : 600 m<sup>2</sup> (vêtements)
- Surface de vente à créer : 300 m<sup>2</sup> (chaussures)

**Demandeur** : SCI LES PORTES DU VAL D'ARAN (M. VOUTERS) en qualité de promoteur

## 10 h 35 AFFAIRE N°4 : Dossier 09/1070

**Création d'un magasin spécialisé en articles sport/loisirs dans un ensemble commercial, ZA du Bazert à GOURDAN POLIGNAN**

- Surface de vente à créer : 800 m<sup>2</sup>

**Demandeur** : SCI LES PORTES DU VAL D'ARAN (M. VOUTERS) en qualité de promoteur

N.B. : Les horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif.